

M Commissaire,
Merci de nous donner l'occasion de nous exprimer!

Réflexions sur l'avenir de la Ville de Lac-Mégantic et la région.

La Ville lance "Réinventer la Ville", elle remet la balle dans les mains des Citoyens.

Depuis Mars 2014, il y a eu 4 rencontres publics au CSM (il y avait environ 28 tables de 10 personnes, à chacune des 3 premières rencontres). Les participants ont eu l'occasion de bâtir 28 plans d'urbanistes différents. Il y a eu une compilation des différentes idées et un consensus en est ressorti. Un plan préliminaire nous a été présenté à la 4^{ième} rencontre.

Tous les participants ont eu l'occasion de faire ressortir les points faibles et les points forts de ce plan préliminaire, du nouveau cœur du centre-ville.
Parmi les consensus, le point faible le plus souvent mentionné est que *la voie ferrée doit être relocalisée dans le parc industriel de Lac-Mégantic*.

Parmi les points forts, il y a une nécessité pour un *hôtel centre de congrès* au centre-ville, possiblement le long de la rivière Chaudière, à la place de l'ancienne Berge Glacées. (Voisin du nouveau Musi-Café)

Les citoyens aiment un centre-ville habité, intergénérationnelle, cohabitation entre résidences, commerces et services ainsi que beaucoup d'espaces vert.

Un nouveau plan d'urbaniste sera réalisé avec les opinions de la 4^{ième} rencontre, du 17 Juin et sera présenté au public en Septembre, lors de la 5^{ième} consultation publique de Réinventer la Ville.

Réflexions :

La relocalisation de la voie ferrée du centre-ville au parc industriel de Lac-Mégantic permettra de sécuriser le passage des trains. Il permettra aussi une meilleure productivité pour les manœuvres ferroviaires. Il faut positionner la voie ferrée de façon à attirer et préparer la venue d'une autre grosse industrie comme Tafisa.

Le parc industriel mesure 22 millions de pied² et il était jadis traversé par le chemin de fer Québec Central. Il faut intéresser d'autres industries à s'installer dans ce parc industriel moderne qui est traversé par la voie principale du chemin de fer de l'Est à l'ouest du Canada.

La relocalisation de la voie ferrée du centre-ville au parc industriel de Lac-Mégantic permettra de continuer la route 161, en parallèle à celle-ci pour ± le 2/3 du tracé. Là, le chemin de fer se dirigerait vers le tracé actuel, direction 3^{ième} rang, et le prolongement de 161 du parc industriel se dirigerait vers le chemin de Woburn (161), pour rejoindre un nouveau carrefour giratoire, qui faciliterait la circulation pour le bénéfice de tous les usagers.. Cela permettrait de libérer les rues Salaberry et Agnès des véhicules lourds qui se dirigent vers ou en provenance des USA.

Autres besoins :

Il faut bâtir à Lac-Mégantic un **centre de recherche de calibre mondial sur les déversements de matières dangereuses liquides et solides sur terre** (In Land). L'expertise développée depuis l'accident du 6 juillet 2013 doit servir à répondre très rapidement à toutes urgences et ce partout au monde. Il faut former une équipe pour répondre instantanément à un désastre qui se produit n'importe où sur la planète.

Il faut bâtir un **centre de formation provincial de premiers répondants**. Depuis le 6 juillet 2013, jour du plus gros désastre sur terre (In land) en Amérique du nord, de nouvelles méthodes ont été développées et des centaines de personnes ont dû être formés pour répondre aux urgences. Depuis ce temps, lorsqu'il y a un désastre au Canada, souvent ce sont les protocoles de réponses aux urgences, qui ont été mis en pratique à Lac-Mégantic, qui sont utilisées.

Ces 2 centres de recherches et formations collaboreront à augmenter la population de Lac Mégantic et la région. Lac-Mégantic doit se renforcer et doit passer de 6000 citoyens à au moins 8000 citoyens et la MRC doit passer de 22.500 à plus de 26,000 citoyens.

Lac-Mégantic a plusieurs atouts;

- Une nature généreuse et diversifiée;
- Une population mixte, fiable, créative;
- Un Lac parmi les plus beaux de la Province;
- Un centre hospitalier très moderne;
- Des écoles de prématernelles à pré-Université;
- Une Médiathèque des plus modernes;
- Un Centre sportif neuf, incluant aréna, gymnases, piscine, salles multi fonctionnelles, allées de quilles, etc;
- Un beau terrain de golf permettant de voir la beauté des paysages montagneux de la région;

Voir en annexe un exemple de positionnement des 2 voies de contournements, route 161 et voie ferrée.

Sincèrement
Bernard Boulet
Marston